



PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL DE LA VILLE DE CAUSAPSCAL, tenue le 2 mai avril 2022 à 20 h, à l'Hôtel de Ville au 1, rue Saint-Jacques Nord, sont présents :

Messieurs les conseillers Denis Viel, Louis-Marie D'Anjou, Léo Lepage-St-Amand, Réjean Gagné et madame la conseillère Odile Roy, formant quorum sous la présidence de monsieur Le Maire Réjean Lagacé

Sont aussi présents messieurs Laval Robichaud directeur général, et Daniel Claveau, directeur des travaux publics.

1- Ouverture

**Considérant** l'état d'urgence sanitaire en lien avec la pandémie de la Covid-19;  
**Considérant** que le conseil de la Ville de Causapscal a émis son intention de respecter les décrets gouvernementaux concernant la pandémie;

**Considérant** que le conseil de la Ville de Causapscal autorise que la présente séance soit tenue en présentiel en respectant le port du masque et la distanciation;

**En conséquence :**

Le Maire Réjean Lagacé déclare que le quorum est atteint et la séance en présentiel est ouverte.

2- Adoption de l'ordre du jour

- 1- Ouverture de la séance
- 2- Adoption de l'ordre du jour
- 3- Première période de questions
- 4- Adoption du procès-verbal du 4 avril 2022
- 5- Adoption de la liste des comptes
- 6- Rapports divers
  - 6.1 Services municipaux
  - 6.2 Dossiers des élus
  - 6.3 Dossiers MRC
- 7- Facture BPR – Rue Saint-Jean-Baptiste
- 8- Assurance Responsabilité
- 9- Assurance pour les OBNL
- 10- Dépôt des états financier le 12 mai -- Réunion spéciale
- 11- Adoption du règlement 266-22 – Code d'éthique et de déontologie
- 12- Protocole d'entente concernant le projet PRIMADA
- 13- Déjeuner-causerie – CC Matapédia - Pascal Bérubé
- 14- Frais de déplacement – Assises 2022 – 12 et 13 mai à Québec
- 15- Projet de développement d'un lotissement, de M. Dany Villeneuve
- 16- Dérogation mineure de Gilles Chabot
- 17- Dérogation mineure de Rock Girard
- 18- Demande de branchement – Pascal Dancause – Rue Dancause
- 19- Vente d'une partie de rue à Mme Denise Sirois
- 20- Ouverture de la Bibliothèque un soir par 2 semaines du 24 juin au 1er septembre.
- 21- Bibliothèque - abolition des frais de retard
- 22- Inscription à revenu Québec
- 23- Relance de la politique MADA
- 24- Entraînement extérieur au Parc de la Pointe
- 25- Dons
- 26- Affaires nouvelles
  - 26.1 Vente de terrain au 20 rue des Pionniers
  - 26.2 Hommage à M. Gilbert Banville
  - 26.3 Dépôt d'une demande d'aide financière – FQIS
  - 26.4 Soumission pour les fleurs en 2022
- 27- Correspondances
- 28- Période de questions
- 29- Levée de la séance

2022-05-094

Monsieur le conseiller Réjean Gagné propose, appuyé par madame la conseillère Odile Roy, d'adopter l'ordre du jour avec des ajouts aux affaires nouvelles.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

3- Première période de question(s)

Mme Amélie Jomphe du 111, St-Jacques S., demande si le conseil est au fait des problèmes de logements, problème de chauffage et de salubrité, l'OMH refuse sa demande de logis;

M. Pierre Boudreau demande ou en est rendu le dossier de développement immobilier de la rue Tremblay;

Présence des employés de la Ville qui, par leur porte-parole Claude St-Louis, exposent leurs demandes syndicales pour faire appel à un conciliateur dans le dossier;

4- Adoption du procès-verbal du 4 avril 2022

2022-05-095

Monsieur le conseiller Denis Viel propose, appuyé par monsieur le conseiller Réjean Gagné, d'adopter le procès-verbal du 4 avril 2022

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

5- Adoption de la liste des comptes

2022-05-096

Madame la conseillère Odile Roy propose, appuyée par monsieur le conseiller Léo Lepage-St-Amand, d'adopter la liste des comptes au montant de 137 217.20 \$ et d'en autoriser le paiement.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

6- Rapports divers

6.1 Services municipaux

Monsieur Daniel Claveau fait le résumé de son rapport mensuel et Laval Robichaud lit celui des loisirs.

6.2 Dossiers des élus

- Réjean Gagné pour CCU : une réunion a eu lieu et les demandes seront discutées plus tard dans la présente réunion, il a aussi assisté à la première réunion du comité de l'école polyvalente Forimont qui demande le passage du balai dans la cour;
- Léo Lepage pour les loisirs : pour la St-jean, il ne reste qu'à établir ou sera fait le feu et les feux d'artifice;
- Louis-Marie D'Anjou : pour le comité environnement, retour attendu de Michèle Paquet et de Vanessa Lamarre.
- Odile Roy pour Faucus : Liste des artistes qui se produiront lors des jeudis culturels, pour le livre sur le Huit milles, le nombre de copies du livre est maintenant de 200, il y aura plusieurs activités autres lors de la saison lancement d'affiche pour la protection de l'ombre de fontaine, saumon et autre, lancement d'une exposition de photos, accueil des nouveaux arrivants, exposition saumon et lancement du livre « Huit Milles » ; Pour le PAFIM nous sommes dans la période

pour redéposer; le point sur le financement du renouvellement de l'exposition; l'escalier en bois pour l'accès au parc des fourches sera démantelé.

- Denis Viel : à l'OMH ils travaillent sur les règlements et à la Seigneurie Mon toit, la construction du cabanon va bien, ils profitent de dons de Cédrico et des Entreprises Michaud;

### 6.3 Dossiers MRC

Aucun dossier présenté par M. Le Maire.

- 2022-05-097
- 7- Facture BPR – Rue Saint-Jean-Baptiste  
Monsieur le conseiller Réjean Gagné, propose, appuyé par monsieur le conseiller Denis Viel d'autoriser le paiement de la facture #60752295, des honoraires de la firme BPR-Infrastructure inc., pour la somme de 2 067.54 \$ taxes incluses.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

- 2022-05-098
- 8- Assurance Responsabilité  
Monsieur le conseiller Denis Viel propose, appuyé par madame la conseillère Odile Roy, d'autoriser le paiement des factures suivantes pour les assurances de la Ville;
- Fidéma Groupe Conseil, facture RBSG17001-78 pour 1 559.79 \$ taxes incluses
  - BFL Canada, facture 515484 pour 958.57 \$ taxes incluses
  - BFL Canada, facture 509418 pour 49 063.13 \$ taxes incluses
  - BENEVA, facture 150 2000 1024 4659, pour 57 596.69 \$ taxes incluses

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

- 2022-05-099
- 9- Assurance pour les OBNL  
**ATTENDU QUE** des organismes à but non lucratif (OBNL), œuvrant sur le territoire et auprès des citoyens de la municipalité, ont de la difficulté à trouver de l'assurance de dommages à un prix abordable compte tenu du risque qu'ils encourent ou font encourir ;  
**ATTENDU QUE** L'Union des municipalités du Québec (UMQ), en partenariat avec les municipalités, souhaite répondre à la problématique d'assurabilité et afin d'aider ainsi les OBNL ;  
**ATTENDU QUE** L'UMQ procédera sous peu à un appel d'offres public pour les municipalités participantes au regroupement ainsi formé, en vue d'identifier un courtier ou un assureur qui offrira la proposition d'assurances à des conditions et aux prix les plus avantageux pour les OBNL et que ceux-ci pourront, à leur discrétion, transiger ou prendre des assurances de dommages directement auprès du courtier ou de l'assureur identifié ;  
**ATTENDU QUE** ledit processus contractuel est assujéti au « Règlement numéro 26 sur la gestion contractuelle de l'UMQ pour ses ententes de regroupement » adopté par le conseil d'administration de l'UMQ;  
Monsieur le conseiller Louis-Marie D'Anjou, propose, appuyé par monsieur le conseiller Léo Lepage-St-Amand :  
**Que** le Conseil autorise la Ville de Causapscal à faire partie du regroupement, pour lequel l'UMQ procédera sous peu à un appel d'offres public, en vue d'identifier un

courtier ou un assureur, qui offrira la proposition d'assurances à des conditions et aux prix les plus avantageux pour les OBNL reconnus par la municipalité;

**Que** le Conseil reconnaisse aussi, aux fins de l'appel d'offres public qui sera lancé sous peu, le ou les OBNL suivants :

- OSBL-0100502 - Club de ski de fond de Causapscal - 261, Beaulieu,
- OSBL-200893 - Chevaliers de Colomb 2899 Causapscal - 139 A, de la Fabrique,
- OSBL-202058 OBVMR - 165, rue Saint-Luc

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

- 2022-05-100 10- Dépôt des états financier le 12 mai -- Réunion spéciale  
Madame la conseillère Odile Roy propose, appuyée par monsieur le conseiller Louis-Marie D'Anjou, d'accepter que la firme de vérification Mallette vienne présenter les états financiers de la Ville, jeudi 12 mai 2022 lors d'une séance extraordinaire.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

- 2022-05-101 11- Adoption du règlement 266-22 – Code d'éthique et de déontologie  
Monsieur le conseiller Léo Lepage-St-Amand propose, appuyé par monsieur le conseiller Denis Viel d'adopter le règlement 266-22, code d'éthique et de déontologie des élus.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

- 2022-05-102 12- Protocole d'entente concernant le projet PRIMADA  
**Considérant** la demande numéro 2021064, dans le cadre du Programme d'infrastructures Municipalité amie des aînés (PRIMADA), concernant l'installation de l'éclairage sur la passerelle Matamajaw;  
**Considérant** la modification nécessaire au protocole d'entente concernant ce projet;  
Monsieur le conseiller Denis Viel propose, appuyé par madame la conseillère Odile Roy, d'autoriser M. Le Maire, a signé l'addenda n° 1, du protocole d'entente #2021064 soumis par le Ministère des Affaires Municipales et de l'Habitation (MAMH).

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

- 2022-05-103 13- Déjeuner-causerie – CC Matapédia - Pascal Bérubé  
Monsieur le conseiller Louis-Marie D'Anjou, propose, appuyé par monsieur le conseiller Réjean Gagné, d'autoriser madame la conseillère Odile Roy, de représenter le conseil de la Ville de Causapscal au déjeuner-causerie, organisé par la Chambre de commerce de la Matapédia, qui reçoit M. Pascal Bérubé, Député de l'Assemblée nationale du Québec.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

- 2022-05-104 14- Frais de déplacement – Assises 2022 – 12 et 13 mai à Québec  
Monsieur le conseiller Léo Lepage-St-Amand propose, appuyé par monsieur le conseiller Réjean Gagné, d'autoriser les dépenses de déplacement de M Le Maire,

pour assister aux Assises de L'UMQ, qui se dérouleront à Québec les 12 et 13 mai 2022.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

15- Projet de développement d'un lotissement, de M. Dany Villeneuve

**Considérant** le développement du promoteur M. Dany Villeneuve dans la Ville de Causapscal;

**Considérant que** ce projet imposera des modifications au plan de zonage et des demandes de dérogations mineures;

**Considérant que** ce projet de développement est bien reçu par les membres du CCU et de l'ensemble du conseil de la Ville de Causapscal;

2022-05-105

Monsieur le conseiller Louis-Marie D'Anjou, propose, appuyé par madame la conseillère Odile Roy, d'appuyer le projet en titre et de mandater l'administration et l'inspection de la Ville de faire les demandes de modification nécessaire à la réalisation de ce projet.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

16- Dérogation mineure de Gilles Chabot

**Considérant que** le dossier en titre a été évalué et accepté par les membres du comité consultatif de l'urbaniste (CCU);

2022-05-106

Monsieur le conseiller Denis Viel propose, appuyé par monsieur le conseiller Léo Lepage-St-Amand, d'accepter la dérogation mineure numéro #DPDRL220019, de M. Gilles Chabot de :

- Permettre qu'un bâtiment accessoire excède 80% de la superficie du bâtiment principal et le maximum de 80 m<sup>2</sup> ;
- Permettre que la hauteur du bâtiment accessoire excède 5,50 m sans excéder la hauteur du bâtiment principal;
- Permettre que la hauteur totale d'une porte excède 3,05 m.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

17- Dérogation mineure de Rock Girard

Considérant que le dossier en titre a été évalué et accepté par les membres du comité consultatif de l'urbaniste (CCU);

2022-05-107

Madame la conseillère Odile Roy propose, appuyée par monsieur le conseiller Réjean Gagné, d'accepter la dérogation mineure numéro #DPDRL220036, de M. Rock Girard de :

- Permettre qu'un bâtiment principal empiète dans une marge de recul avant qui est de 9 m
- Permettre qu'une galerie qui a une profondeur de plus de 1.20 m empiète de plus de 2 m dans la marge de recul avant qui est de 9 m;
- Permettre que la distance entre le bâtiment accessoire et un bâtiment principal soit de moins de 2 m;
- Permettre que la distance entre une serre et un bâtiment principal soit de moins de 2 m;

- Permettre que des thermopompes installées dans la cour latérale empiète dans la marge latérale qui est de 3 m.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

- 2022-05-108 18- Demande de branchement – Pascal Dancause – Rue Dancause  
Monsieur le conseiller Louis-Marie D'Anjou, propose, appuyé par monsieur le conseiller Denis Viel, d'accepter la demande de M. Pascal Dancause, pour le branchement d'aqueduc et d'égouts de sa nouvelle résidence, cadastre #5247925, aux services de la Ville.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

- 2022-05-109 19- Vente d'une partie de rue à Mme Denise Sirois  
Monsieur le conseiller Louis-Marie D'Anjou, propose, appuyé par monsieur le conseiller Denis Viel :
- d'autoriser la vente du terrain en face de la propriété de Mme Denise Sirois, du 203, rue St-Laurent, cadastre #4 810 342, comprenant la rue et son emprise, pour une surface de 57m<sup>2</sup>, pour la somme de 1 dollar;
  - que les frais légaux associés à cette transaction sont à la charge de l'acheteur;
  - d'autoriser le directeur général et M. Le maire pour signer tous documents donnant effet à la présente.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

- 2022-05-110 20- Ouverture de la Bibliothèque un soir par 2 semaines du 24 juin au 1er septembre.  
Madame la conseillère Odile Roy propose, appuyée par monsieur le conseiller Denis Viel, d'autoriser l'ouverture un soir par 2 semaines durant la saison estivale (24 juin au 1er septembre), afin de permettre à la population de faire des prêts et des retours de livres durant la saison estivale.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

- 2022-05-111 21- Bibliothèque - abolition des frais de retard  
Madame la conseillère Odile Roy propose, appuyée par monsieur le conseiller Léo Lepage-St-Amand, d'autoriser l'abolition des frais de retard, qui étaient à 10 cents par jour de retard, à la bibliothèque de la Ville de Causapscal.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

- 2022-05-112 22- Inscription à revenu Québec  
Monsieur le conseiller Denis Viel propose, appuyé par monsieur le conseiller Léo Lepage-St-Amand, d'autoriser le directeur général de la Ville de Causapscal, M. Laval Robichaud :
- à inscrire la Ville de Causapscal aux fichiers de Revenu Québec;
  - à gérer l'inscription de la Ville à clicSÉCUR - Entreprises;
  - à gérer l'inscription de la Ville à « Mon dossier » pour les entreprises et, généralement, à faire tout ce qui est utile et nécessaire à cette fin;

- à remplir les rôles et à assumer les responsabilités du responsable des services électroniques décrits dans les conditions d'utilisation de « Mon dossier » pour les entreprises, notamment en donnant aux utilisateurs de l'entreprise, ainsi qu'à d'autres entreprises, une autorisation ou une procuration;
- à consulter le dossier de la Ville et à agir au nom et pour le compte de la Ville, pour toutes les périodes et toutes les années d'imposition (passées, courantes et futures), ce qui inclut le pouvoir de participer à toute négociation avec Revenu Québec, en ce qui concerne tous les renseignements que Revenu Québec détient au sujet de la Ville pour l'application ou l'exécution des lois fiscales, de la Loi sur la taxe d'accise et de la Loi facilitant le paiement des pensions alimentaires, en communiquant avec Revenu Québec, par tous les moyens de communication offerts (par téléphone, en personne, par la poste et à l'aide des services en ligne).

**En conséquence,** les administrateurs de la société apposent leur signature relativement à la résolution mentionnée ci-dessus.

---

[Signature de l'administrateur]

---

[Nom de l'administrateur en lettres moulées]

---

[Lieu], le [date]

---

[Signature de l'administrateur]

---

[Nom de l'administrateur en lettres moulées]

---

[Lieu], le [date]

Étant donné que les administrateurs de la Ville de Causapscal qui ont le droit de voter relativement à la résolution ont signé le présent document, la résolution est adoptée et entre en vigueur le [date à laquelle le dernier administrateur a signé].

Un exemplaire de ce document est conservé au registre des procès-verbaux de la société et en fait partie intégrante.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

- 23- Relance de la politique MADA  
Remis à une prochaine séance

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

2022-05-113 24- Entrainement extérieur au Parc de la Pointe  
Madame la conseillère Odile Roy propose, appuyée par monsieur le conseiller Denis Viel, d'accepter la soumission de Gym Artfitness, du 19 avril 2022, pour 16 cours de groupe extérieur, au parc de la pointe, durant la saison estivale 2022, pour la somme de 1195.74 \$ taxes incluses.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

25- Dons  
Remis à une prochaine séance

26- Affaires nouvelles

26.1 Vente de terrain au 20 rue des Pionniers

**Considérant qu'**un document de vente de la propriété en titre semble introuvable;  
**Considérant que** la Ville doit régulariser la situation pour permettre une transaction sur ladite propriété;

2022-05-114 Monsieur le conseiller Réjean Gagné, propose, appuyé par monsieur le conseiller Denis Viel :

- D'autoriser la vente du terrain connu et désigné comme étant le lot numéro quatre millions huit cent dix mille cinq cent soixante-cinq (4 810 565), à M. Jean-Roch Asselin, résidant et domicilié au 20, rue des Pionniers, Causapsal;
- Cette vente est faite sans aucune garantie, aux risques et périls de l'acquéreur;
- L'acquéreur sera le propriétaire de l'immeuble avec droit à la possession en date des présentes et il déclare l'occuper depuis le 1er juillet 1999;
- L'immeuble est libre de toute hypothèque, redevance ou charge quelconque;
- L'immeuble vendu dans l'état où il se trouve actuellement;
- Les impôts fonciers échus et à échoir doivent être payés;
- Les frais et honoraires des présentes, doivent être payés;
- Aucun titre ne peut être exigé du vendeur;
- Cette vente est faite pour le prix de 2 692,00 \$, que le vendeur reconnaît avoir reçu de l'acquéreur avant ce jour, dont quittance finale;
- D'autoriser le directeur Général et le Maire de la Ville de Causapsal à signer tous documents donnant effet à la présente.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

26.2 Hommage à M. Gilbert Banville

2022-05-115 Madame la conseillère Odile Roy propose, appuyée par monsieur le conseiller Louis-Marie D'Anjou, d'autoriser que l'hommage à M. Gilbert Banville, lui soit remis à titre posthume, lors de la prochaine saison de hockey, 2022-2023.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

26.3 Dépôt d'une demande d'aide financière – FQIS

**Considérant** la participation de la Ville de Causapsal dans le projet de serre nordique, par la résolution 2021-03-064;

2022-05-116 Madame la conseillère Odile Roy propose, appuyée par monsieur le conseiller Léo Lepage-St-Amand, d'accepter le paiement de la part de la Ville de Causapsal dans le



projet, concernant le salaire de l'animatrice au programme FQIS répartie entre les municipalités impliquées. Le montant maximal de cette part est établi à 2 775.00\$

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

26.4 Soumission pour les fleurs en 2022

2022-05-117

Monsieur le conseiller Denis Viel propose, appuyé par monsieur le conseiller Réjean Gagné, d'accepter la soumission de Bélanger Paysagiste, pour la somme de 828.54 \$ pour l'achat de fleurs, pour la saison estivale 2022, la main-d'œuvre, paillis et compost sera facturé au temps et prix réel.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

31 Correspondance

La correspondance est lue.

32 Période de questions

M. Christian Cayouette demande s'il y aura l'installation d'un garde-fou à l'arrière de sa propriété pour le protégé de la rue sure élevée;

Demande aussi des explications sur l'achat de la machine à asphalte qui n'a pas encore été utilisée;

M. Gervais Dufour demande des précisions sur le développement du projet immobilier de M. Dany Villeneuve en ce qui concerne l'approvisionnement en eau;

M. Alain Barette demande des précisions sur le dossier de la maison de la rue du parc qui est pratiquement en démolition;

Demande aussi les derniers développements sur le projet de la rue Saint-Jean-Baptiste

33 Levée de la séance

2022-05-118

Monsieur le conseiller Denis Viel propose, appuyé par monsieur le conseiller Léo Lepage-St-Amand, de lever la séance.

---

Réjean (Félix) Lagacé, Maire

---

Laval Robichaud, Directeur général et  
Secrétaire-trésorier